

ACCIDENT

15 juillet 2007 - avion immatriculé F-PRSM

Evénement :	atterrissage avant le seuil de la piste, sortie latérale de piste, collision avec un obstacle.
Cause identifiée :	décision d'entreprendre un vol dans des conditions météorologiques défavorables.

Conséquences et dommages : aile gauche fortement endommagée, sabot de queue endommagé,
 une balise latérale de piste et un feu à éclats endommagés.

Aéronef : avion Dyn'Aero MCR 4 S.

Date et heure : dimanche 15 juillet 2007 à 21 h 25.

Exploitant : privé.

Lieu : AD Royan (17), piste 28 revêtue 1 255 m x 30 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote, 62 ans, PPL(A) de 1990, UL multiaxe de 1993, 189 heures de vol sur avion dont 30 sur type et 18 dans les trois mois précédents, 1 200 heures de vol sur ULM multiaxe.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 350° / 16 kt, rafales 20 à 30 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW Cb à 4 000 pieds, BKN Cu à 5 000 pieds, température 20 °C, température du point de rosée 18 °C, QNH 1008 hPa.

CIRCONSTANCES

Après le décollage en piste 28, le pilote se reporte en vent arrière pour atterrir. A l'arrondi, l'aile droite se soulève brusquement et les roues touchent la piste avant le seuil décalé. L'avion sort de la piste par la gauche et percute plusieurs obstacles avant de s'immobiliser dans l'herbe.

Le pilote indique qu'il est venu dans la région en avion pour y passer quelques jours de vacances et qu'il a proposé un « tour en avion » à des personnes dont il a récemment fait la connaissance. En arrivant à l'aérodrome en leur compagnie, il s'est rendu compte que les conditions météorologiques se dégradaient : l'orage grondait vers l'ouest, des éclairs étaient perceptibles et le vent soufflait plus fort. Ne voulant pas décevoir les personnes qui l'accompagnaient, il leur a proposé de faire un vol court.

Le pilote précise que dès le décollage, le rapprochement rapide de l'orage l'inquiétait. Au début de la descente, il a braqué les volets au premier cran et stabilisé la vitesse à environ 130 km/h. Comme il a l'habitude de le faire sur motoplaneur ULM Sinus pour mieux contrôler le plan, il a sorti les volets sur le deuxième cran vers 200 pieds de hauteur. La vitesse a diminué vers 120 km/h, Il n'a pas cherché à augmenter la vitesse et n'a pas ajusté la puissance. Le plan est devenu plus important et le point d'aboutissement s'est déplacé avant le seuil de piste. Au moment de l'arrondi, il a nettement senti une rafale de vent soulever l'aile droite. Il a agi à droite sur le manche et sur le palonnier.

Extraits du manuel de vol :

- vitesse préconisée en finale en configuration atterrissage : 120 km/h,
- vent de travers limite démontré : 20 kt.

A 21 h 45 à Royan, Météo-France a relevé des vents de 39 kt à l'approche de l'orage.

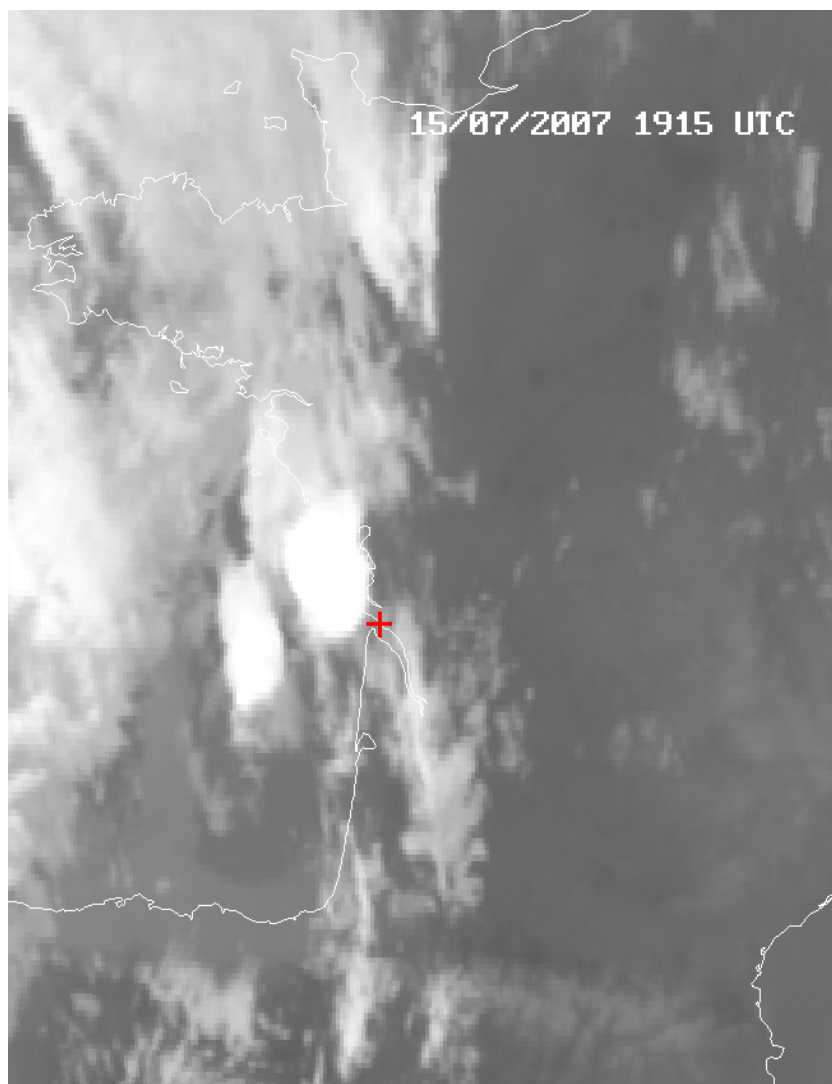


Image satellite de 21 h 15. La croix représente la ville de Royan (photo Météo-France)